



Province de Québec

Municipalité de la Paroisse de La Doré

Lundi, 7 avril 2025

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré, tenue le 7 avril 2025, à 18h30, à la salle multifonctionnelle de l'église, formant quorum sous la présidence de M. Ghislain Laprise, maire.

Sont présents(es) :

Ghislain Laprise, Maire	Michel Simard, Conseiller siège 4
Lisa Boily, Conseillère siège 1	Hélène Gagnon, Conseillère siège 5
Luc Bélanger, Conseiller siège 2	France Chapdelaine, Conseillère siège 6
Louise-Josée Doré, Conseillère siège 3	Stéphanie Gagnon, Directrice générale

ORDRE DU JOUR

1. BIENVENUE
2. ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAL
 - 3.1. Séance du 10 mars 2025
4. RAPPORTS
 - 4.1. Rapport du Maire
 - 4.2. Rapport des conseillers-comités et autres compétences
 - 4.3. MRC Domaine-du-Roy en bref
5. FINANCE
 - 5.1. Comptes
 - 5.2. Rapports financiers
 - 5.3. Profil financier 2023-2024
6. ADMINISTRATION
 - 6.1. Embauche au poste de Préposé à l'entretien

- 6.2. Parc régionale des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean: Passerelle rivière Ashuapmushuan
 - 6.2.1. Contribution
 - 6.2.2. Servitude
- 6.3. Nombre de conseillers
 - 6.3.1. Analyse
 - 6.3.2. Assemblée publique de consultation
- 6.4. Règlement 2007-004 décrétant une aide financière pour les secteurs commercial et industriel:
Paieiment
- 6.5. Nouveau quartier résidentiel:
 - 6.5.1. Décompte progressif #1
 - 6.5.2. Directive de changement
 - 6.5.3. Servitude de passage
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 8. VOIRIE
 - 8.1. Nivelage route L-211 et chemin du Lac Rond: Mandat
- 9. SERVICES PUBLICS
- 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 11. URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
- 12. LOISIRS ET CULTURE
- 13. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- 14. AFFAIRES NOUVELLES
- 15. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

BIENVENUE

2025-04-065

ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte l'ordre du jour.

PROCÈS-VERBAL

2025-04-066

SÉANCE DU 10 MARS 2025

Il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le procès-verbal du 10 mars 2025 tel que présenté.

RAPPORTS

RAPPORT DU MAIRE

Le Maire a tenu plusieurs rencontres au cours du mois de mars dont la plupart étaient en lien avec le projet de nouveau quartier résidentiel au centre village et pour le projet de la piste cyclable vers Normandin. Le projet de nouveau quartier nécessitait une servitude afin de régler l'écoulement des eaux pluviales du secteur en utilisant des terrains privés. Le projet est débuté et devrait être complété vers la mi-juin. Pour le projet de piste cyclable reliant La Doré à Normandin, le projet devrait débuter à l'automne 2025 et l'Administration et le Maire sont à régler les derniers points dont les droits de passage sur les terrains privés.

RAPPORT DES CONSEILLERS-COMITÉS ET AUTRES COMPÉTENCES

Le Maire invite les Membres du Conseil à prendre la parole afin de rendre compte du fonctionnement des comités, donner leur avis ou d'informer la population sur les divers éléments qui ont été portés à leur attention durant le mois de mars 2025 selon leurs différents domaines d'intervention. Tous les Membres du Conseil n'ont rien à mentionner.

MRC DOMAINE-DU-ROY EN BREF

Le Maire informe la population que la MRC Domaine-du-Roy représente la Municipalité de la Paroisse de La Doré dans plusieurs compétences. Le Conseil en bref a été déposé aux Membres du Conseil et est disponible sur le site internet de la Municipalité afin de prendre connaissance des décisions et dossiers discutés à la MRC Domaine-du-Roy.

FINANCE

2025-04-067

COMPTES

Il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré accepte le journal des achats du mois de mars 2025 de la Municipalité au montant de 387 336.83 \$ incluant les taxes, et en autorise le paiement.

RAPPORTS FINANCIERS

Le Maire dépose le rapport financier en date du 31 mars 2025.

PROFIL FINANCIER 2023-2024

Le Maire dépose le profil financier 2023-2024 de la Municipalité réalisé par le ministère des Affaires municipales.

ADMINISTRATION

2025-04-068

EMBAUCHE AU POSTE DE PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier à l'entretien paysager est vacant;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de combler ledit poste avant l'arrivée de l'été ;

CONSIDÉRANT QU'une offre d'emploi a été publiée pour ce poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise l'embauche de Jessica Gagnon au poste de Préposé à l'entretien selon les modalités de la convention collective en vigueur.

PARC RÉGIONALE DES GRANDES-RIVIÈRES DU LAC SAINT-JEAN: PASSERELLE RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

2025-04-069

CONTRIBUTION

CONSIDÉRANT la résolution 2023-11-218 intitulée "Passerelle des Grandes-Rivières: Confirmation de participation financière";

CONSIDÉRANT QUE Parc des Grandes-Rivières a été autorisé pour la somme de 45 000\$ dans le Fonds régions et ruralité - Volet local - de la MRC Domaine-du-Roy pour le projet de passerelle sur l'Ashuapmushuan;

CONSIDÉRANT QUE la somme restante de 5 000\$ sur l'aide financière promise pour le projet doit provenir de la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement de 5 000\$ tel que stipulé dans la résolution 2023-11-218 à Parc des Grandes-Rivières pour le projet de passerelle sur l'Ashuapmushuan.

2025-04-070

SERVITUDE

CONSIDÉRANT QUE la passerelle du Parc des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean qui surplombe la rivière Ashuapmushuan repose sur une propriété municipale;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été exécutés avec diligence et dans le respect des exigences établies;

CONSIDÉRANT QUE le Parc a transmis des documents attestant de la bonne réalisation du projet dont un rapport de l'Ingénieur civil au dossier;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'autoriser une servitude pour ce projet;

CONSIDÉRANT le projet de servitude présenté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Louise-Josée Doré et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le Maire et la Direction générale à signer la servitude en lien avec la passerelle du Parc des Grandes-Rivières du lac Saint-Jean surplombant la rivière Ashuapmushuan.

NOMBRE DE CONSEILLERS

2025-04-071

ANALYSE

CONSIDÉRANT la *Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal* (projet de loi no 57);

CONSIDÉRANT QUE les Élus ont pris connaissance de la possibilité de réduire le nombre de conseillers de six (6) à quatre (4) pour les municipalités de moins de 2 000 habitants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que la population soit consultée afin d'analyser la possibilité de réduire le nombre de conseillers de six (6) à quatre (4) pour la Municipalité de la Paroisse de La Doré.

2025-04-072

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

CONSIDÉRANT QUE les Membres du Conseil désirent analyser la possibilité de réduire le nombre de conseillers élus pour les prochaines élections municipales générales;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de consulter la population avant de prendre une décision finale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré fixe au 28

avril 2025 à 18h30 la date de l'assemblée publique de consultation en lien avec la possibilité de réduction du nombre de conseillers élus de six (6) à quatre (4) pour la prochaine élection municipale générale.

2025-04-073

RÈGLEMENT 2007-004 DÉCRÉTANT UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LES SECTEURS COMMERCIAL ET INDUSTRIEL: PAIEMENT

CONSIDÉRANT la résolution 2024-12-211 concernant une demande d'aide financière en lien avec le règlement 2007-004 décrétant des aides financières pour les secteurs commercial et industriel;

CONSIDÉRANT QUE le Demandeur a fourni tous les documents relatifs à la demande;

CONSIDÉRANT QUE les Membres du Conseil en sont satisfaits;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le versement de la première portion de l'aide financière accordée à Les Transports Dufour et fils, soit un montant de 1 200\$, et ce, en lien avec la demande réalisée dans le cadre du règlement 2007-004.

NOUVEAU QUARTIER RÉSIDENTIEL:

2025-04-074

DÉCOMPTE PROGRESSIF #1

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont débutés;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur au dossier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Hélène Gagnon et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise le paiement du décompte progressif #1 à Entreprises Rosario Martel pour la somme de 202 310.78 \$, plus les taxes applicables, pour le projet d'implantation du nouveau quartier résidentiel au centre village.

2025-04-075

DIRECTIVE DE CHANGEMENT

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de modifier le mandat accordé à l'Entrepreneur;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'autoriser une directive de changement afin de pouvoir continuer le projet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par France Chapdelaine et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré :

- autorise le retrait de l'article 5.12 "Fossé à reprofiler et stabilisation de talus" pour la somme de 45 315\$ de la soumission présentée;

- autorise la directive de changement 03, et ce, pour la somme de 113 914.20\$, plus les taxes applicables.

2025-04-076

SERVITUDE DE PASSAGE

CONSIDÉRANT le projet d'implantation d'un nouveau quartier résidentiel au centre village;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'utiliser une partie d'un lot privé afin d'implanter un système d'écoulement et de drainage des eaux pluviales;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire touché a été contacté et que des pourparlers en ce sens ont été réalisés;

CONSIDÉRANT le projet de servitude de passage proposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lisa Boily et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de La Doré accepte le projet de servitude de passage présenté et autorise le Maire et la Directrice générale à signer ladite servitude.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

VOIRIE

2025-04-077

NIVELAGE ROUTE L-211 ET CHEMIN DU LAC ROND: MANDAT

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de mandater un entrepreneur pour le nivelage de la route L-211 et le chemin du Lac Rond sur notre territoire;

CONSIDÉRANT le cahier des charges préparé à cette fin;

CONSIDÉRANT les appels d'offres sur invitation transmis aux entrepreneurs pour la réalisation des travaux;

CONSIDÉRANT les propositions de réalisation des travaux reçues;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Siamrd et résolu à l'unanimité des Conseillers présents que le Conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de La Doré autorise Les Entreprises R & L inc. à effectuer les travaux de nivelage de la route L-211 et du chemin du Lac Rond pour les sommes mentionnées ci-dessous pour chaque passage:

Route L-211: 625\$ (2025) 687.50\$ (2026) 756.25\$ (2027)

Chemin du Lac Rond: 450\$ (2025) 495\$ (2026) 544.50\$ (2027)

le tout plus les taxes applicables.

SERVICES PUBLICS

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

URBANISME, DÉVELOPPEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

LOISIRS ET CULTURE

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

AFFAIRES NOUVELLES

PÉRIODE DE QUESTIONS

2025-04-078

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18h46 , il est proposé par Luc Bélanger et résolu à l'unanimité des Conseillers présents de lever la présente séance.

Ghislain Laprise, Maire
générale

Stéphanie Gagnon, CPA, Directrice